



# REFERENTIEL DE CERTIFICATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Ouvrier du paysage

Niveau V

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
OP	RC	TP-00463	05	26/09/2018	27/09/2018	1/42



## 1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Ouvrier du paysage

Sigle du titre professionnel : OP

Niveau : V

Code(s) NSF : 214s - Travaux paysagers - mise en oeuvre, 214r - Entretien des espaces verts, des parcs et jardins, des terrains de sport-

Code(s) ROME : A1203

Formacode : 21046

Date de l'arrêté : 20/09/2018

Date de parution au JO de l'arrêté : 26/09/2018

Date d'effet de l'arrêté : 28/10/2018

## 2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

### 2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
OP	RC	TP-00463	05	26/09/2018	27/09/2018	3/42

**2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :**

- a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

**2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :**

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

**2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :**

- a) Du titre professionnel obtenu.
- b) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- c) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- d) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- e) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.

**Chaque modalité d'évaluation**, identifiée dans le RC comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
OP	RC	TP-00463	05	26/09/2018	27/09/2018	4/42

### 3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel OP

#### 3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Mise en situation professionnelle</b>	Entretien d'une surface herbacée à semi-ligneuse Tailler des arbres et des arbustes Abattre et débiter un arbre de petites dimensions Effectuer le travail du sol et les apports nécessaires au développement des végétaux Réaliser un gazon ou une couverture végétale Planter des arbres et des arbustes Réaliser un massif ornemental Poser et entretenir des bordures, des clôtures et des équipements dans un espace paysager Réaliser et entretenir des circulations et des terrasses dans un espace paysager	11 h 00 min	La mise en situation professionnelle est constituée de trois phases : Phase 1 : Un aménagement paysager comprenant des végétalisations et des maçonneries paysagères Phase 2 : L'entretien d'un espace paysager Phase 3 : Le débit de tronçons de bois
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
▪ Entretien technique	Poser et entretenir un réseau d'arrosage	00 h 15 min	Le jury dispose d'un guide de questionnement.
▪ Questionnaire professionnel	Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices	01 h 05 min	Le questionnaire professionnel comprend trois parties. Partie 1 : un tableau indiquant le nom botanique (genre, espèce et cultivar ou variété), ainsi que le nom français de 40 échantillons de végétaux. Partie 2 : un tableau indiquant le nom français de 10 échantillons de maladies, adventices ou parasites des végétaux. Partie 3 : un questionnaire à choix multiples (QCM) relatif à la protection des végétaux.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
<b>Entretien final</b>		00 h 15 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		12 h 35 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
OP	RC	TP-00463	05	26/09/2018	27/09/2018	5/42

**Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :**

Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail : veste, pantalon, chaussures de sécurité et gants de manutention.

À partir de consignes, le candidat réalise :

Phase 1 : un aménagement paysager comprenant des végétalisations et des maçonneries paysagères. Durée : 09 h 00 min

Tous les candidats réalisent la phase 1 en simultané. Le surveillant est présent pendant les cinq premières heures, puis le jury est présent pendant les quatre dernières heures.

Phase 2 : l'entretien d'un espace paysager. Durée : 01 h 45 min

Pour la phase 2, un maximum de 4 candidats peuvent être évalués en simultané par un jury.

Phase 3 : le débit de tronçons de bois. Durée : 00 h 15 min

Evaluation individuelle en présence du jury.

Ces trois phases sont indépendantes et peuvent être réalisées dans l'ordre voulu par le centre organisateur.

**Informations complémentaires concernant l'entretien technique :**

L'entretien technique se déroule dans un atelier avec du matériel d'arrosage (maquette assemblée, pièces d'arrosages) ou sur un terrain avec un réseau d'arrosage.

**Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :**

Le questionnaire professionnel comprend trois parties. Il est réalisé en présence d'un surveillant.

La première et la seconde partie sont organisées dans la continuité, la troisième partie est indépendante.

Le candidat renseigne par écrit :

Partie 1 : un tableau indiquant le nom botanique (genre, espèce et cultivar ou variété), ainsi que le nom français de 40 échantillons de végétaux sélectionnés par le jury sur une liste de 200 mis à disposition par le centre organisateur. Un document iconographique peut remplacer un végétal, dans une proportion ne dépassant pas 25%, lorsque la saison ne permet pas d'obtenir des échantillons représentatifs.

Partie 2 : un tableau indiquant le nom français de 10 échantillons (ou documents iconographiques) de maladies, adventices ou parasites des végétaux sélectionnés par le jury sur une liste de 30 mis à disposition par le centre organisateur.

Pour les parties 1 et 2, un maximum de 4 candidats passent le questionnaire en simultané.

Partie 3 : un questionnaire à choix multiples (QCM) relatif à la protection des végétaux.

Pour la partie 3, tous les candidats passent le questionnaire en simultané.

Le candidat dispose de 45 minutes pour renseigner les tableaux (parties 1 et 2), et de 20 minutes pour renseigner le questionnaire à choix multiples (partie 3).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
OP	RC	TP-00463	05	26/09/2018	27/09/2018	6/42

**Précisions pour le candidat VAE :**

Le centre organisateur informe le candidat en amont de la session concernant la liste de 200 végétaux et la liste de 30 maladies, adventices ou parasites des végétaux sur lesquels portent les parties 1 et 2 du questionnaire professionnel.

Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail : veste, pantalon, chaussures de sécurité et gants de manutention.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
OP	RC	TP-00463	05	26/09/2018	27/09/2018	7/42

### 3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
<b>Entretien un espace paysager</b>					
Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire	Les végétaux sont identifiés par leur nom botanique (genre, espèce et cultivar ou variété) et leur nom français. La maladie, le parasite, ou l'adventice est identifié par son nom français.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Entretien une surface herbacée à semi-ligneuse	L'état et le fonctionnement de la tondeuse, de la débroussailleuse et du scarificateur sont vérifiés. La tondeuse, la débroussailleuse et le scarificateur sont utilisés dans le respect des règles d'utilisation et avec les EPI adaptés. La hauteur de tonte correspond à l'utilisation du gazon et à la saison. Le grammage du semis de regarnissage est respecté. Les projections lors du débroussaillage sont maîtrisées. Les végétaux à conserver ne sont ni débroussaillés ni endommagés. L'aspect de la parcelle après tonte ou débroussaillage est homogène. Le nettoyage du chantier et de ses abords est réalisé, les déchets sont triés et évacués suivant leurs classes.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tailler des arbres et des arbustes	L'état et le fonctionnement de l'élagueuse sur perche, de la tronçonneuse, du taille-haie et du broyeur à végétaux sont vérifiés L'élagueuse sur perche, la tronçonneuse, le taille-haie et le broyeur à végétaux sont utilisés dans le respect des règles d'utilisation et avec les EPI adaptés. Les caractéristiques du végétal ont été prises en compte L'aspect rendu après la taille est conforme aux caractéristiques et aux besoins du végétal Les coupes sont propres (pas d'éclatement ni de déchirure). Le nettoyage du chantier et de ses abords est réalisé, les déchets sont triés et évacués suivant leurs classes.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
OP	RC	TP-00463	05	26/09/2018	27/09/2018	8/42

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Abattre et débiter un arbre de petites dimensions	<p>L'état et le fonctionnement de la tronçonneuse et du broyeur à végétaux sont vérifiés.</p> <p>La tronçonneuse et le broyeur à végétaux sont utilisés dans le respect des règles d'utilisation et avec les EPI adaptés.</p> <p>Le balisage de la zone d'intervention est effectué conformément à la réglementation.</p> <p>La chaîne de tronçonneuse est affûtée avec l'outil adapté à son pas et correctement tendue.</p> <p>Les coupes sont propres et les tronçons réguliers (pas d'éclatement ni de déchirure).</p> <p>Le nettoyage du chantier et de ses abords est réalisé, les déchets sont triés et évacués suivant leurs classes.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Effectuer le travail du sol et les apports nécessaires au développement des végétaux	<p>L'état et le fonctionnement de la motobineuse et du motoculteur sont vérifiés.</p> <p>La motobineuse et le motoculteur sont utilisés dans le respect des règles d'utilisation et avec les EPI adaptés.</p> <p>La structure du sol après intervention est conforme aux consignes et adaptée aux besoins des végétaux.</p> <p>Les découpes de bordures de gazon et de massifs sont nettes.</p> <p>L'épandage de l'engrais est régulier et respecte les doses prescrites.</p> <p>Les apports d'amendement et d'eau sont adaptés au sol et au végétal.</p> <p>L'épaisseur et l'état du paillage sont vérifiés.</p> <p>Les adventices sont éliminées.</p> <p>Le nettoyage du chantier et de ses abords est réalisé, les déchets sont triés et évacués suivant leurs classes.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
OP	RC	TP-00463	05	26/09/2018	27/09/2018	9/42

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices	<p>La réglementation en vigueur et les indications portées sur l'étiquette du produit sont respectées.</p> <p>Les EPI portés sont adaptés à la toxicité du produit phytopharmaceutique appliqué.</p> <p>Le type de traitement, son mode d'action et son mode d'application sont adaptés au bioagresseur visé.</p> <p>Les bonnes pratiques phytopharmaceutiques préservant la santé et l'environnement sont respectées.</p> <p>Les méthodes alternatives au traitement chimique sont connues.</p> <p>Le nettoyage du chantier et de ses abords est réalisé, les déchets sont triés et évacués suivant leurs classes et la réglementation en vigueur.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Végétaliser un espace paysager</b>					
Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire	<p>Les végétaux sont identifiés par leur nom botanique (genre, espèce et cultivar ou variété) et leur nom français.</p> <p>La maladie, le parasite, ou l'adventice est identifié par son nom français.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices	<p>La réglementation en vigueur et les indications portées sur l'étiquette du produit sont respectées.</p> <p>Les EPI portés sont adaptés à la toxicité du produit phytopharmaceutique appliqué.</p> <p>Le type de traitement, son mode d'action et son mode d'application sont adaptés au bioagresseur visé.</p> <p>Les bonnes pratiques phytopharmaceutiques préservant la santé et l'environnement sont respectées.</p> <p>Les méthodes alternatives au traitement chimique sont connues.</p> <p>Le nettoyage du chantier et de ses abords est réalisé, les déchets sont triés et évacués suivant leurs classes et la réglementation en vigueur.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
OP	RC	TP-00463	05	26/09/2018	27/09/2018	10/42

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réaliser un gazon ou une couverture végétale	<p>L'état et le fonctionnement de la motobineuse et du motoculteur sont vérifiés.</p> <p>La motobineuse et le motoculteur sont utilisés dans le respect des règles d'utilisation et avec les EPI adaptés.</p> <p>La structure du sol après intervention est conforme aux consignes et adaptée aux besoins du couvert végétal semé ou plaqué.</p> <p>Les apports d'amendement et d'engrais sont adaptés au couvert végétal et à ses besoins.</p> <p>Le grammage est respecté et le semis est régulier.</p> <p>Les finitions sont correctement effectuées.</p> <p>Le nettoyage du chantier et de ses abords est réalisé, les déchets sont triés et évacués suivant leurs classes.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Planter des arbres et des arbustes	<p>Le trou de plantation est adapté au végétal et aux conditions de sol.</p> <p>L'implantation des végétaux est conforme au plan, aux consignes et à la réglementation.</p> <p>Les apports d'amendement et d'engrais sont adaptés au sol, au végétal et à ses besoins.</p> <p>La préparation du végétal avant plantation est correctement effectuée.</p> <p>Les végétaux sont correctement mis en place (respect du collet, verticalité, tuteurage).</p> <p>La cuvette d'arrosage est adaptée au végétal.</p> <p>Le plombage de la plantation est correctement réalisé.</p> <p>La toile de paillage est bien tendue et bien fixée.</p> <p>L'épaisseur du paillage est régulière.</p> <p>Le nettoyage du chantier et de ses abords est réalisé, les déchets sont triés et évacués suivant leurs classes.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
OP	RC	TP-00463	05	26/09/2018	27/09/2018	11/42

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réaliser un massif ornemental	<p>L'état et le fonctionnement de la motobineuse et du motoculteur sont vérifiés</p> <p>La motobineuse et le motoculteur sont utilisés dans le respect des règles d'utilisation et avec les EPI adaptés.</p> <p>La structure du sol après intervention est conforme aux consignes et adaptée aux besoins des végétaux.</p> <p>L'implantation des végétaux est conforme au plan et aux consignes.</p> <p>Les végétaux sont correctement mis en place (respect du collet, verticalité).</p> <p>La toile de paillage est bien tendue et bien fixée.</p> <p>L'épaisseur du paillage est régulière.</p> <p>Les soins apportés après plantation sont conformes aux exigences des végétaux.</p> <p>L'aspect du massif est conforme à l'esthétique recherchée.</p> <p>Le nettoyage du chantier et de ses abords est réalisé, les déchets sont triés et évacués suivant leurs classes.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager</b>					
Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices	<p>La réglementation en vigueur et les indications portées sur l'étiquette du produit sont respectées.</p> <p>Les EPI portés sont adaptés à la toxicité du produit phytopharmaceutique appliqué.</p> <p>Le type de traitement, son mode d'action et son mode d'application sont adaptés au bioagresseur visé.</p> <p>Les bonnes pratiques phytopharmaceutiques préservant la santé et l'environnement sont respectées.</p> <p>Les méthodes alternatives au traitement chimique sont connues.</p> <p>Le nettoyage du chantier et de ses abords est réalisé, les déchets sont triés et évacués suivant leurs classes et la réglementation en vigueur.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
OP	RC	TP-00463	05	26/09/2018	27/09/2018	12/42

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Poser et entretenir des bordures, des clôtures et des équipements dans un espace paysager	L'état et le fonctionnement de la bétonnière sont vérifiés. L'implantation est conforme au plan et aux consignes. La fondation et le scellement sont conformes aux consignes. Les joints des bordures sont correctement réalisés et esthétiques. Le rendu du chantier après livraison respecte les règles d'esthétisme. Le nettoyage du chantier et de ses abords est réalisé, les déchets sont triés et évacués suivant leurs classes.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser et entretenir des circulations et des terrasses dans un espace paysager	L'état et le fonctionnement de la bétonnière sont vérifiés. L'implantation et le calepinage sont conformes au plan et aux consignes. L'épaisseur des différentes couches de granulats est respectée. La planéité et les alignements sont respectés Les éléments du pas japonais sont disposés régulièrement et au même niveau que le sol. Le solin d'épaulement est correctement réalisé. Les joints béton ou engazonnés sont correctement réalisés et esthétiques. Les sous-couches et la couche de finition sont correctement damées. Le rendu du chantier après livraison respecte les règles d'esthétisme. Le nettoyage du chantier et de ses abords est réalisé, les déchets sont triés et évacués suivant leurs classes.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Poser et entretenir un réseau d'arrosage	Les accessoires du système d'arrosage sont identifiés et leurs fonctions connues. Les accessoires du système d'arrosage sont bien réglés. Les opérations d'hivernage et de remise en service sont connues.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Obligations réglementaires le cas échéant :</b> Néant					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
OP	RC	TP-00463	05	26/09/2018	27/09/2018	13/42

### 3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail	Abattre et débiter un arbre de petites dimensions Effectuer le travail du sol et les apports nécessaires au développement des végétaux Entretien d'une surface herbacée à semi-ligneuse Planter des arbres et des arbustes Poser et entretenir des bordures, des clôtures et des équipements dans un espace paysager Poser et entretenir un réseau d'arrosage Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices Réaliser et entretenir des circulations et des terrasses dans un espace paysager Réaliser un gazon ou une couverture végétale Réaliser un massif ornemental Tailler des arbres et des arbustes
Intégrer les principes de développement durable dans son travail	Abattre et débiter un arbre de petites dimensions Effectuer le travail du sol et les apports nécessaires au développement des végétaux Entretien d'une surface herbacée à semi-ligneuse Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire Planter des arbres et des arbustes Poser et entretenir des bordures, des clôtures et des équipements dans un espace paysager Poser et entretenir un réseau d'arrosage Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices Réaliser et entretenir des circulations et des terrasses dans un espace paysager Réaliser un gazon ou une couverture végétale Réaliser un massif ornemental Tailler des arbres et des arbustes
Veiller au fonctionnement des matériels, machines ou systèmes	Abattre et débiter un arbre de petites dimensions Effectuer le travail du sol et les apports nécessaires au développement des végétaux Entretien d'une surface herbacée à semi-ligneuse Planter des arbres et des arbustes Poser et entretenir des bordures, des clôtures et des équipements dans un espace paysager Poser et entretenir un réseau d'arrosage Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices Réaliser et entretenir des circulations et des terrasses dans un espace paysager

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
OP	RC	TP-00463	05	26/09/2018	27/09/2018	14/42

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
	Réaliser un gazon ou une couverture végétale
	Réaliser un massif ornemental
	Tailler des arbres et des arbustes

#### 4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre OP

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 06 h 30 min

##### 4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent :

- pendant les 4 dernières heures de la phase 1 de la mise en situation professionnelle (aménagement paysager) ;
- pendant toute la durée des phases 2 et 3 de la mise en situation professionnelle (entretien d'un espace paysager et débit de tronçons de bois) ;
- pendant toute la durée de l'entretien technique ;
- pendant toute la durée de l'entretien final.

Pendant la mise en situation professionnelle, le jury observe les candidats en simultané, puis évalue leurs productions hors de leur présence.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

##### 4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet.

#### 5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Un surveillant est requis pendant les 5 premières heures de la phase 1 de la mise en situation professionnelle jusqu'à l'arrivée du jury. Quand le jury est présent le surveillant se retire.

Un surveillant est présent pendant toute la durée du questionnaire professionnel (1 h 05 min).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
OP	RC	TP-00463	05	26/09/2018	27/09/2018	15/42





# REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Ouvrier du paysage

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
OP	RC	TP-00463	05	26/09/2018	27/09/2018	17/42



## CCP

### Entretien un espace paysager

#### Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Mise en situation professionnelle</b>	Entretien une surface herbacée à semi-ligneuse Tailler des arbres et des arbustes Abattre et débiter un arbre de petites dimensions Effectuer le travail du sol et les apports nécessaires au développement des végétaux	02 h 00 min	La mise en situation professionnelle est constituée de 2 phases : Phase 1 : l'entretien d'un espace paysager Phase 2 : le débit de tronçons de bois
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices	00 h 45 min	Le questionnaire professionnel comprend trois parties. Partie 1 : un tableau indiquant le nom botanique (genre, espèce et cultivar ou variété), ainsi que le nom français de 20 échantillons de végétaux. Partie 2 : un tableau indiquant le nom français de 5 échantillons de maladies, adventices ou parasites des végétaux. Partie 3 : un questionnaire à choix multiples (QCM) relatif à la protection des végétaux.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		02 h 45 min	

#### Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail : veste, pantalon, chaussures de sécurité et gants de manutention.

À partir de consignes, le candidat réalise :

Phase 1 : l'entretien d'un espace paysager. Durée : 01 h 45 min

Pour la phase 1, un maximum de 4 candidats peuvent être évalués en simultané par un jury.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
OP	RC	TP-00463	05	26/09/2018	27/09/2018	19/42

Phase 2 : le débit de tronçons de bois. Durée : 00 h 15 min

Evaluation individuelle en présence du jury.

Ces deux phases sont indépendantes et peuvent être réalisées dans l'ordre voulu par le centre organisateur.

### **Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :**

Le questionnaire professionnel comprend trois parties. Il est réalisé en présence d'un surveillant.

La première et la seconde partie sont organisées dans la continuité, la troisième partie est indépendante.

Le candidat renseigne par écrit :

Partie 1 : un tableau indiquant le nom botanique (genre, espèce et cultivar ou variété), ainsi que le nom français de 20 échantillons de végétaux sélectionnés par le jury sur une liste de 100 mis à disposition par le centre organisateur. Pour ce CCP, la liste de végétaux est la première sous-liste de 100, telle que précisée dans le plateau technique d'évaluation en Annexe 1. Un document iconographique peut remplacer un végétal, dans une proportion ne dépassant pas 25%, lorsque la saison ne permet pas d'obtenir des échantillons représentatifs.

Partie 2 : un tableau indiquant le nom français de 5 échantillons (ou documents iconographiques) de maladies, adventices ou parasites des végétaux sélectionnés par le jury sur une liste de 15 mis à disposition par le centre organisateur. Pour ce CCP, la liste de maladies, adventices ou parasites des végétaux est la première sous-liste de 15, telle que précisée dans le plateau technique d'évaluation en Annexe 1.

Pour les parties 1 et 2, un maximum de 4 candidats passent le questionnaire en simultané.

Partie 3 : un questionnaire à choix multiples (QCM) relatif à la protection des végétaux.

Pour la partie 3, tous les candidats passent le questionnaire en simultané.

Le candidat dispose de 25 minutes pour renseigner les tableaux (parties 1 et 2), et de 20 minutes pour renseigner le questionnaire à choix multiples (partie 3).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
OP	RC	TP-00463	05	26/09/2018	27/09/2018	20/42

## Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Entretien un espace paysager

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 02 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle.

Pendant la mise en situation professionnelle, le jury observe les candidats, puis évalue leur production hors de leur présence.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

## Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Un surveillant est requis pour le questionnaire professionnel (45 minutes).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
OP	RC	TP-00463	05	26/09/2018	27/09/2018	21/42



## CCP

### Végétaliser un espace paysager

#### Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Mise en situation professionnelle</b>	Réaliser un massif ornemental Planter des arbres et des arbustes Réaliser un gazon ou une couverture végétale	04 h 00 min	À partir de consignes, le candidat réalise un aménagement paysager comprenant des végétalisations.
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices	00 h 45 min	Le questionnaire professionnel comprend trois parties. Partie 1 : un tableau indiquant le nom botanique (genre, espèce et cultivar ou variété), ainsi que le nom français de 20 échantillons de végétaux. Partie 2 : un tableau indiquant le nom français de 5 échantillons de maladies, adventices ou parasites des végétaux. Partie 3 : un questionnaire à choix multiples (QCM) relatif à la protection des végétaux.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		04 h 45 min	

#### Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail : veste, pantalon, chaussures de sécurité et gants de manutention.  
La mise en situation professionnelle est réalisée en simultanée pour tous les candidats.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
OP	RC	TP-00463	05	26/09/2018	27/09/2018	23/42

**Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :**

Le questionnaire professionnel comprend trois parties. Il est réalisé en présence d'un surveillant.

La première et la seconde partie sont organisées dans la continuité, la troisième partie est indépendante.

Le candidat renseigne par écrit :

Partie 1 : un tableau indiquant le nom botanique (genre, espèce et cultivar ou variété), ainsi que le nom français de 20 échantillons de végétaux sélectionnés par le jury sur une liste de 100 mis à disposition par le centre organisateur. Pour ce CCP, la liste de végétaux est la seconde sous-liste de 100, telle que précisée dans le plateau technique d'évaluation en Annexe 1. Un document iconographique peut remplacer un végétal, dans une proportion ne dépassant pas 25%, lorsque la saison ne permet pas d'obtenir des échantillons représentatifs.

Partie 2 : un tableau indiquant le nom français de 5 échantillons (ou documents iconographiques) de maladies, adventices ou parasites des végétaux sélectionnés par le jury sur une liste de 15 mis à disposition par le centre organisateur. Pour ce CCP, la liste de maladies, adventices ou parasites des végétaux est la seconde sous-liste de 15, telle que précisée dans le plateau technique d'évaluation en Annexe 1.

Pour les parties 1 et 2, un maximum de 4 candidats passent le questionnaire en simultané.

Partie 3 : un questionnaire à choix multiples (QCM) relatif à la protection des végétaux.

Pour la partie 3, tous les candidats passent le questionnaire en simultané.

Le candidat dispose de 25 minutes pour renseigner les tableaux (parties 1 et 2), et de 20 minutes pour renseigner le questionnaire à choix multiples (partie 3).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
OP	RC	TP-00463	05	26/09/2018	27/09/2018	24/42

## Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Végétaliser un espace paysager

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 02 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pendant les 2 dernières heures de la mise en situation professionnelle.

Pendant la mise en situation professionnelle, le jury observe les candidats en simultané, puis évalue leur production hors de leur présence.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

## Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Un surveillant est requis pour la mise en situation professionnelle jusqu'à l'arrivée du jury (2 heures), ainsi que pour le questionnaire professionnel (45 minutes).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
OP	RC	TP-00463	05	26/09/2018	27/09/2018	25/42



## CCP

### Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager

#### Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Mise en situation professionnelle</b>	Poser et entretenir des bordures, des clôtures et des équipements dans un espace paysager Réaliser et entretenir des circulations et des terrasses dans un espace paysager	05 h 00 min	À partir de consignes, le candidat réalise un aménagement paysager comprenant des maçonneries paysagères.
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
▪ Entretien technique	Poser et entretenir un réseau d'arrosage	00 h 15 min	Le jury dispose d'un guide de questionnement.
▪ Questionnaire professionnel	Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices	00 h 20 min	Le candidat renseigne par écrit un questionnaire à choix multiples (QCM) relatif à la protection des végétaux.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		05 h 35 min	

#### Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail : veste, pantalon, chaussures de sécurité et gants de manutention.  
La mise en situation professionnelle est réalisée en simultanée pour tous les candidats.

#### Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique se déroule dans un atelier avec du matériel d'arrosage (maquette assemblée, pièces d'arrosages) ou sur un terrain avec un réseau d'arrosage.

#### Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Tous les candidats passent le questionnaire en simultanée en présence d'un surveillant.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
OP	RC	TP-00463	05	26/09/2018	27/09/2018	27/42

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
OP	RC	TP-00463	05	26/09/2018	27/09/2018	28/42

## **Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager**

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 02 h 15 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pendant les 2 dernières heures de la mise en situation professionnelle, ainsi que pour l'entretien technique.

Pendant la mise en situation professionnelle, le jury observe les candidats en simultané, puis évalue leur production hors de leur présence.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

## **Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP**

Un surveillant est requis pour la mise en situation professionnelle jusqu'à l'arrivée du jury (3 heures), ainsi que pour le questionnaire professionnel (20 minutes).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
OP	RC	TP-00463	05	26/09/2018	27/09/2018	29/42



# Annexe 1

## Plateau technique d'évaluation

### Ouvrier du paysage

#### Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	<p>Une zone en extérieur permettant la mise en place des postes de travail de la phase 1 de la mise en situation professionnelle : aménagement paysager.</p> <p>Une zone en extérieur végétalisée (massifs, haies, arbres, arbustes, gazons, friches) permettant la mise en place des postes de travail de la phase 2 de la mise en situation professionnelle : entretien d'un espace paysager.</p> <p>Une zone en extérieur permettant la mise en place des postes de travail de la phase 3 de la mise en situation professionnelle : débit de tronçons de bois.</p>	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention.
Entretien technique	Une zone en extérieur équipée d'un système d'arrosage installé ou un local équipé d'une maquette d'arrosage.	Cette zone ou ce local doivent garantir la qualité et la confidentialité des échanges.
Questionnaire professionnel	Un local fermé équipé d'autant de tables et de chaises que de candidats, ainsi que de tables permettant de disposer les échantillons ou documents iconographiques de végétaux et parasites de végétaux.	Sans objet
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
OP	RC	TP-00463	05	26/09/2018	27/09/2018	31/42

### Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Une surface vierge et plane d'environ 7 m de longueur par environ 5 m de largeur (environ 35 m <sup>2</sup> ). La nature du sol devra permettre la plantation des végétaux, le travail du sol, la réalisation d'un semis de gazon, le terrassement, les scellements d'équipements et l'implantation d'ouvrages de maçonnerie paysagère.	1	Pour la phase 1 de la mise en situation professionnelle consistant en la réalisation d'un aménagement paysager.
	1	Une surface végétalisée comprenant à minima un massif ornemental, une haie basse d'environ 5 à 10 ml, un arbre, un arbuste, un gazon, une friche semi-ligneuse et une surface minérale (stabilisée, gravier, dallage, pavage).	1	Pour la phase 2 de la mise en situation professionnelle consistant en l'entretien d'un espace paysager.
	1	Une zone en extérieur permettant le débit de tronçons de bois à l'aide d'une tronçonneuse en sécurité.	16	Pour la phase 3 de la mise en situation professionnelle consistant à débiter des tronçons de bois.
	1	Un système d'arrosage en place ou une maquette, et des pièces d'arrosage standard telles que : arroseur, électrovanne, tuyère.	16	Pour l'entretien technique portant sur la pose et l'entretien d'un réseau d'arrosage.
	1	Salle équipée d'autant de tables et de chaises que de candidats, ainsi que de tables en nombre suffisant pour disposer les échantillons du questionnaire professionnel	16	Pour le questionnaire professionnel
Machines	1	Bétonnière	16	Sans objet
	1	Débroussailluse	4	Prévoir des harnais adaptés à tous les candidats.
	1	Elagueuse sur perche	8	Sans objet
	1	Motoculteur ou motobineuse	4	Sans objet
	1	Tondeuse autotractée.	4	Sans objet
	1	Tronçonneuse polyvalente	16	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
OP	RC	TP-00463	05	26/09/2018	27/09/2018	32/42

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Broyeur à végétaux	16	Sans objet
	1	Scarificateur	8	Sans objet
	1	Taille-haie	4	Sans objet
	1	Souffleur de feuilles	8	Sans objet
Outils / Outillages	1	Echenilloir télescopique	8	Sans objet
	1	Lot d'outils de maçonnerie : Pelle ronde, auge de maçon, seau de maçon, truelle de maçon, truelle langue de chat, fer à joint, éponge de maçon, maillet caoutchouc	1	Sans objet
	1	Lot d'outils de mécanique : clés, tournevis, pinces	16	Sans objet
	1	Lot d'outils de taille et de coupe : sécateur, ébrancheur, cisaille à haie, scie arboricole	1	Sans objet
	1	Lot d'outils de travail du sol : bêche, fourche bêche, binette, houe, griffe, râteau, pioche	1	Et outils similaires de travail du sol adaptés aux conditions de sol locales.
	1	Lot d'outils spécifiques aux systèmes d'arrosage	16	Sans objet
	1	Lot de matériel d'implantation : décamètre ou double décamètre, mètre ruban, règle de maçon en aluminium, équerre de maçon, niveau de maçon à bulles, cordeau de maçon, piquets métalliques et leurs bouchons de protection, massette	1	Sans objet
	1	Perceuse/visseuse électroportative	16	Sans objet
	1	Lot d'outils d'affutage manuel des outils de coupe et des chaînes de tronçonneuse	16	Sans objet
	1	Râteau scarificateur	8	Sans objet
	1	Pince de levage pour bordures	16	Sans objet
	1	Dame à main	4	Sans objet
	1	Barre à mine de 1500 à 2000 mm de long et de 20 à 30 mm de diamètre	8	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
OP	RC	TP-00463	05	26/09/2018	27/09/2018	33/42

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Rouleau à gazon	8	Sans objet
	1	Matériel d'arrosage manuel (arrosoir, tuyau, raccord)	16	Sans objet
	1	Lot d'outils et équipements de nettoyage d'espaces paysagers (balai de cantonnier, balai à gazon/à feuille, conteneurs ou sacs pour déchets verts)	4	Sans objet
Équipements	1	Plate-forme individuelle roulante légère (PIRL) ou échafaudage roulant d'espaces verts	16	Hauteur de travail au moins jusqu'à 2,50 m
	1	Brouette de 80 à 120L	1	Sans objet
Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective	1	Casque anti-bruit ou bouchons d'oreille ou casque forestier avec protection auditive	1	Sans objet
	1	Tenue de tronçonnage : pantalon anti-coupures ou pantalon de sécurité ou jambières de protection anti-coupures (norme EN 381), manchon (norme EN 381), casque forestier avec écran de protection faciale et protection auditive (norme EN 397), gants anti-coupures (norme EN 420), sous-gants d'hygiène	16	Prévoir des équipements de protection adaptés à tous les candidats
	1	Visière de protection faciale ou casque forestier avec écran de protection faciale	1	Sans objet
	1	Lot de cônes de chantier et de rubans de signalisation	16	Sans objet
	1	Lot de barrières de protection	16	Sans objet
Matières d'œuvre	1	Une collection de 200 espèces différentes, identifiées et listées, de végétaux (arbres, arbustes, plantes à massif, vivaces, annuelles, bisannuelles) couramment utilisés par les professionnels du paysage dans la région du centre organisateur.	16	Cette liste de 200 espèces doit être structurée en 2 sous-listes de 100 espèces. Pour la session Titre le candidat est évalué sur la base de la liste de 200. Pour la session CCP « Entretien d'un espace paysager », il est évalué sur la base de la première sous-liste de 100. Pour la session CCP « Végétaliser un espace paysager », il est évalué sur la base de la seconde sous-liste de

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
OP	RC	TP-00463	05	26/09/2018	27/09/2018	34/42

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
				100.
	1	Une collection de 30 espèces différentes, identifiées et listées, d'adventices, parasites et maladies des végétaux couramment rencontrés par les professionnels du paysage dans la région du centre organisateur.	16	Cette liste de 30 espèces doit être structurée en 2 sous-listes de 15 espèces. Pour la session titre le candidat est évalué sur la base de la liste de 30. Pour la session CCP « Entretien un espace paysager » il est évalué sur la base de la première sous-liste de 15. Pour la session CCP « Végétaliser un espace paysager » il est évalué sur la base de la seconde sous-liste de 15.
	1	Arbre tige	1	Conditionnement suivant l'espèce et la saison
	1	Lot de 5 à 9 arbustes	1	Conditionnement suivant l'espèce et la saison
	1	Lot de 20 à 30 annuelles, bisannuelles et vivaces	1	Conditionnées en godet
	1	Lot d'engrais et amendements organiques et minéraux	16	Sans objet
	1	Rouleau de toile de paillage organique ou synthétique, agrafes de fixation	16	Sans objet
	1	Lot de paillage organique type bois raméal fragmenté	16	Sans objet
	1	Lot de terreau de plantation	16	Sans objet
	1	Lot de tuteurs adaptés au gabarit des arbres tige, planchettes et liens de tuteurage	16	Sans objet
	1	Liants : ciment pour bétons et chaux pour mortiers	16	Sans objet
	1	Granulats : grave, gravier, sable à maçonner, mélange pour bétons	16	Grave concassée 0/20 à 0/31,5 ou similaire

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
OP	RC	TP-00463	05	26/09/2018	27/09/2018	35/42

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Lot de dalles en divers matériaux (pierre naturelle, béton)	16	Sans objet
	1	Lot de pavés réguliers et de pavés autobloquants en divers matériaux (pierre naturelle, béton)	16	Sans objet
	1	Lot de bordures de parcs et jardins type P1, P2 ou P3 ou lot de bordurettes ou de bordures souples	16	Sans objet
	1	Rouleau de géotextile anti-contaminant	16	Sans objet
	1	Pièce de bois cylindriques, troncs ou branches d'environ 1 m de long et 15 cm à 30 cm de diamètre pour tronçonnage	1	Sans objet
	1	Carburant pour moteur 4 temps	16	Sans objet
	1	Huile pour moteur 4 temps	16	Sans objet
	1	Huile de chaîne pour tronçonneuse	16	Sans objet
	1	Carburant pour moteur 2 temps	16	Sans objet
	1	Lot de rondins bois d'environ 1 m de long et de 10 à 15 cm de diamètre pour scellement	1	Sans objet
	1	Lot de semences à gazon	16	Sans objet
	1	Rond à béton Tor cranté d'environ 600 cm de long et de 6 à 10 mm de diamètre	1	Sans objet
Documentations	1	Notice technique des constructeurs pour les machines et matériels motorisés.	16	Sans objet
Autres	1	Lot de documents iconographiques (photos) représentant les végétaux de la liste de 200 espèces couramment utilisées par les professionnels du paysage dans la région du centre organisateur, et les maladies, parasites et adventices de la liste de 30 espèces couramment rencontrées par les professionnels du paysage dans la région du centre organisateur	16	Végétaux : A utiliser en cas d'indisponibilité des échantillons choisis par le jury dans la liste, dans une proportion ne dépassant pas 25% du total des végétaux à identifier. Maladies, parasites et adventices : à utiliser en cas d'indisponibilité des échantillons choisis par le jury dans la liste

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
OP	RC	TP-00463	05	26/09/2018	27/09/2018	36/42

## ANNEXE 2

### CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Ouvrier du paysage est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

<b>Ouvrier du Paysage Arrêté du 13/05/2013</b>		<b>Ouvrier du paysage Arrêté du 20/09/2018</b>	
CCP	Entretien d'un espace vert ornemental	CCP	Entretien d'un espace paysager
CCP	Planter et engazonner des espaces verts	CCP	Végétaliser un espace paysager
CCP	Poser et entretenir des circulations, dallages, pavages et équipements d'espaces verts	CCP	Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
OP	RC	TP-00463	05	26/09/2018	27/09/2018	37/42



## Annexe 3

### Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel de certification (RC)

#### Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel de certification.

#### Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

#### Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel de certification. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

#### Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

#### Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

#### Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

\*\*\*\*\*

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
OP	RC	TP-00463	05	26/09/2018	27/09/2018	39/42



**Reproduction interdite**

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

